

Communiqué de presse du syndicat Force Ouvrière de l'AP-HP

En plein été, les mesures prises par le Directeur Général contre les C.D.D dans nos hôpitaux, confirment et justifient la position des syndicats : **USAP-CGT, FO AP-HP, SUD santé et CFTC soutenus par 2500 signataires hospitaliers toutes catégories confondues**, affirmant leur opposition au plan de démantèlement de l'AP-HP s'opposant aux plans d'économies qui imposent brutalement la réduction de 38 hôpitaux AP-HP en 13 structures hospitalières.

Le 25 juillet, une note de la Direction Générale est adressée aux directeurs d'hôpitaux et Directeurs des Ressources Humaines leur recommandant de ne plus recruter ni de renouveler les contrats.

Citons quelques extraits de cette note :

« Comme vous avez pu le constater, ils (les résultats au 30 juin) font apparaître de fortes tensions sur les dépenses de personnel non médical, en particulier sur les dépenses d'intérim et... de remplacements qui enregistrent des dérapages par rapport aux prévisions saisonnalisées.

La situation est suffisamment préoccupante pour obérer le résultat escompté au 31 décembre et elle appelle des mesures immédiates de redressement.

L'objectif étant de réaliser nos prévisions d'activité, aucune mesure de blocage sélectif des recrutements sur emplois permanents n'est envisagée à ce stade...

L'évolution des dépenses de remplacement au 30 juin (dépassement de plus de 600 mensualités) me conduit en revanche à vous demander de revoir vos prévisions du second trimestre à la baisse.

En conséquence, je vous informe qu'à compter du 1^{er} août prochain aucune nouvelle prolongation de contrats au-delà de 5 mois ne sera plus accordée par la DPRS.

Les contractuels inscrits sur les listes complémentaires de ces concours (adjoints administratifs de 1^{ère} classe, d'ouvriers professionnels, de techniciens supérieurs hospitaliers, psychologues et Parm) ne pourront pas être prolongés au-delà du 31/12/2008 si l'établissement payeur ne prévoit pas de les intégrer... au titre de 2009.

Par ailleurs, je demande aux chefs d'établissement dont la masse salariale enregistre un dérapage au 30 juin de préparer dès maintenant un plan de redressement de la situation et de me présenter pour le 1^{er} septembre prochain les mesures qu'ils auront décidées pour inverser la tendance.

...

Dans l'hypothèse où les mesures que vous présenterez ne pourraient être validées, il serait alors envisagé... de suspendre tout nouveau recrutement de CDD sur catégorie C à compter du 1^{er} octobre 2008. »

Alors que dans tous nos hôpitaux, les personnels sont au bord voir déjà en rupture, qu'il y a eu près de 40% de mensualités d'été en moins, que des contractuels ont d'ores et déjà jetés à la rue, ... que les conditions de prise en charge des patients se dégradent chaque jour un peu plus du fait du manque de personnels, du non remplacement des départs et des mesures d'économies imposées, la Direction générale recommanderait par note de service aux Directions locales « de suspendre tout nouveau recrutement de CDD sur catégorie C à compter du 1^{er} octobre 2008. »

Les contractuels ne seraient pas renouvelés au-delà des 5 mois dès le 1^{er} août et pire encore qu'elle suspendra tout nouveau recrutement de CDD sur catégorie C (particulièrement les agents hospitaliers et agents administratifs) à compter du 1^{er} octobre.

Ce n'est pas possible, cette note doit être immédiatement retirée. Avec de telles mesures combien de jeunes collègues vont être jetés à la rue alors que nous en avons besoin dans les services ? Combien de services ne pourront pas fonctionner alors qu'aujourd'hui avec les effectifs actuels de nombreux lits sont déjà fermés par manque de personnels ? Combien d'hospitalisations, d'opérations, de consultations vont être reportées ? Et le mois d'août, comment allons-nous fonctionner alors qu'au mois de juillet, la situation était catastrophique dans tous les services du point de vue des personnels (heureusement qu'il y avait les élèves infirmières et aides-soignantes pour tenir les salles) et que l'activité n'a jamais été aussi importante.

Nous mettons solennellement en garde la Direction générale et ceux qui vont prendre la responsabilité de prendre de telles mesures contre les personnels et par conséquent contre les malades et ce, au moment où se profile une nouvelle canicule. Allons-nous revivre ce que nous avons vécu en 2003 ?

Face à cette situation, le syndicat Force Ouvrière de l'AP-HP exige la titularisation de tous les contractuels et l'embauche des personnels nécessaires au fonctionnement de l'hôpital.

Le syndicat Force Ouvrière de l'AP-HP appelle les personnels à recenser partout les besoins en effectifs, à signer et à faire signer la pétition intersyndicale CGT, FO, SUD Santé et CFTC : « *Alors dans ces conditions, n'est-il pas nécessaire aujourd'hui d'aller tous ensemble, dans l'unité des personnels et des syndicats, avec la population au ministère, au gouvernement et n'est-ce pas de la responsabilité de Mr Delanoé, Maire de Paris et de son représentant Mr Leguen au Conseil d'Administration d'être à nos côtés afin d'exiger :*

- l'arrêt du plan d'économie ; Plus aucune suppression de postes ; la restitution des postes supprimés par les plans précédents ; le comblement des 3500 postes vacants ; l'ouverture des concours et des commissions de sélection à la hauteur des besoins ; la titularisation et l'intégration de tous les contractuels dans le Statut ; le remplacement de tous les départs à la retraite poste pour poste ; un budget complémentaire de 127 millions d'euros pour compenser les effets de la T2A ; plus aucune fermeture de lits et de services ; un budget suffisant pour permettre l'embauche des personnels de toutes catégories nécessaires au maintien et à la réouverture de tous les lits ; le maintien de l'AP-HP et de son unicité. »

A ce jour, près de 2500 signatures ont été recueillies au mois de juillet sur cette pétition : **A.Béclère : 219 signatures, Avicenne : 69, Beaujon : 207, Bretonneau : 70, Cochin : 158, Corentin Celton : 67, Hôtel Dieu : 80, Joffre Dupuytren : 250, Saint Louis : 100, Trousseau : 312, Broca La Collégiale : 110 Lariboisière : 300, Siège : 120, Saint Antoine : 150, Chenevier-Henri Mondor : 105,...**

Le Syndicat Force Ouvrière avec l'USAP-CGT, SUD Santé AP-HP et CFTC AP-HP préparent la **conférence des délégués syndicaux** organisée conjointement, conférence qui se tiendra à la **Bourse du Travail le 16 septembre de 10 heures à 11 heures 30** pour décider tous ensemble de l'action à mener « **Contre le démantèlement de l'AP-HP, Pour l'embauche de personnels, la titularisation des contractuels,...** »

Paris le 1^{er} août 2008

CONTACT PRESSE :

Tél : 06 83 44 66 77

Courriel : syndicat-aphp.force-ouvriere@sap.aphp.fr